



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 13 octobre 2011

Présidence: M. Jean-Marc JAQUIER

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal N° 1 relatif aux compétences financières de la Municipalité permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la législature 2011 - 2016;

ouï le rapport de la Commission des Finances;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - d'octroyer à la Municipalité les compétences financières de Fr. 50'000.-- par cas au maximum permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la durée de la législature 2011 - 2016.

Le délai référendaire de 20 jours court dès l'affichage au pilier public.

Pour le bureau du Conseil communal

Le président:

Jean-Marc Jaquier



La secrétaire:

Mireille Tacheron